

PROFIL DE POSTE

Cadre Supérieur de santé / pôle clinique
- pôle Médecine et Cancérologie

PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

Le CHU de Saint-Étienne est situé au cœur de région Auvergne Rhône Alpes, deuxième région de France. Il est l'établissement support du GHT Loire, un des plus grands GHT de France en nombre d'établissements.

Le CHU irrigue son territoire au travers un budget de plus de 900 millions d'euros. Il est le 20ème CHU des 32 CHRU de France.

Les activités du CHU sont articulées autour de 11 pôles et 76 services, disposant de 1.900 lits et places, répartis sur ses 3 principaux sites.

Les 8 726 professionnels de ces services prennent en charge annuellement plus de 190.000 patients en hospitalisation et séances et plus de 600.000 en consultations.

PRESENTATION DU POLE ET DES SERVICES

Le pôle de Médecine et Cancérologie est l'un des 11 pôles d'activités du CHU de Saint-Étienne, le directeur référent est Mme Nathalie SEIGNEURIN et le Chef de pôle est le Dr Jérôme CORNILLON. Le pôle comprend 236 lits et places, répartis sur 7 services cliniques et 1 service transversal regroupant 28 unités fonctionnelles de cancérologie ou de médecine d'organe à forte valence en cancérologie. Tous les services sont localisés sur le bâtiment C et le bâtiment K du CHUSE.

Le service d'Hématologie et Thérapie Cellulaire :

Il prend en charge les personnes atteintes de maladies du sang, venant de l'ensemble du territoire de la Loire, mais également de la Haute Loire et de l'Ardèche. L'ambition de l'équipe d'Hématologie, médecins et non médecins, est de donner accès aux meilleurs traitements possibles, en fonction de la maladie, de l'état ou de l'âge du malade, et des données actuelles de la science.

Le traitement comporte diverses modalités, le plus souvent une chimiothérapie et / ou une radiothérapie, parfois une greffe de moelle osseuse (y compris les autogreffes et les allogreffes), mais également des soins tels que des transfusions et des traitements contre les infections, qui sont étudiées lors des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires. L'activité est regroupée entre les secteurs ambulatoires (consultations et 3 unités d'HDJ) et d'hospitalisation complètes sur 2 unités distinctes, une unité conventionnelle ayant 4 lits de soins intensifs et une unité en Zone à Atmosphère Contrôlée (ZAC) appelée également hématologie stérile ou SSA (service stérile adulte).

Le service d'oncologie médicale :

Le service d'oncologie médicale possède un spectre d'activité large, balayant l'ensemble des spécialités de cancérologie ainsi que les pathologies rares du cancer. Il s'adresse à tous les patients adultes présentant une tumeur solide (cancer non hématologique). Il dispose d'un secteur ambulatoire consultations et 2 unités d'HDJ ainsi que d'une unité d'hospitalisation complète.

Le service de dermatologie allergologie oncologie (DAO)

Il est devenu un acteur incontournable en soins primaires de notre bassin de santé avec plus de 25800 consultations réalisées en 2025.

À côté de cette activité de soins primaires, sont aussi assurés des soins de recours avec

un regard particulier sur l'activité de cancérologie qui a conduit le service à intégrer le pôle de médecine et cancérologie et l'unité commune de chimiothérapie.

Une collaboration étroite existe avec le service de chirurgie maxillo-faciale et de reconstruction. L'activité d'oncologie (diagnostic, prévention et traitement) s'accompagne aussi d'une activité de soins palliatifs au sein même du service que ce soit en hospitalisation de jour ou complète et à un partenariat étroit avec le service et l'unité mobile de soins palliatif du CHU de Saint-Étienne.

Cette activité d'oncologie a conduit au développement d'une activité d'imagerie dermatologique majeure avec l'installation de dermatoscopes numériques dans l'ensemble des salles de consultation de dermatologie ainsi qu'un dispositif de total body mapping permettant de réaliser une cartographie de l'ensemble du corps des patients à haut risque de développer des mélanomes pour assurer un suivi optimal. Par ailleurs le service utilise des dispositifs de biopsie optique et dermatoscopie magnifiée en réflectance et en fluorescence dont l'objectif est de préciser au mieux la nature des tumeurs analysées, de limiter le recours aux biopsies et exérèses inutiles, d'orienter les marges d'exérèse du chirurgien, et voir dans certains cas de préciser en peropératoire la qualité des marges d'exérèse dans des indications à haut risque esthétique et fonctionnel.

À cette activité de cancérologie s'associe une activité de prise en charge des maladies inflammatoires dermatologiques. Le service de dermatologie fait partie des services experts en maladies bulleuses (centre de référence des maladies bulleuses auto-immunes) avec une prise en charge multidisciplinaire (ORL, Ophtalmologie, Gynécologie, Anatomopathologie, Nutrition). La prise en charge des plaies chroniques, ulcères, escarres est une activité qui mobilise l'équipe mais aussi nos collègues chirurgiens plasticiens ; vasculaires et rééducateurs fonctionnels tout particulièrement.

Le service d'allergologie est une discipline médicale à part entière. L'activité porte principalement sur les effets immuno-allergiques des médicaments mais aussi les dermatoses allergiques de contact, les allergies alimentaires etc...

L'activité DAO est regroupée autour des consultations, 3 HDJ, 1 salle et bientôt 2 salles dites de petites chirurgies, et 1 unité d'hospitalisation conventionnelle.

Le service de Radiothérapie :

Il a pour principale mission le traitement des tumeurs par irradiation. Tous les professionnels impliqués dans les traitements de radiothérapie (médecins, radiophysiciens, Personnes Compétentes en Radioprotection, manipulateurs) sont formés chaque année à l'amélioration de leurs compétences au vu des innovations techniques dans cette spécialité. L'activité est exclusivement réalisée en ambulatoire, elle regroupe une plateforme de consultation et une zone de traitement comprenant cinq accélérateurs de particule qui sont calibrés quotidiennement par les physiciens médicaux pour correspondre à chaque patient et à chaque traitement.

Cette activité ambulatoire est complétée par une activité en hospitalisation conventionnelle avec 2 lits dédiés localisés dans le service d'hospitalisation d'oncologie médicale pour la radiothérapie interne vectorisée (RIV) ou radiothérapie métabolique, activité médicale assurée en partenariat avec les services d'endocrinologie et de médecine nucléaire.

Le service de Gastro-entérologie, oncologie et Hépatologie:

Il regroupe une valence oncologique et des maladies inflammatoires. L'activité est répartie autour d'activité ambulatoire (consultations et 2 HDJ), diagnostic : endoscopies digestives bloc et hors bloc avec une activité spécifique hors anesthésie générale regroupée au sein d'une unité comprenant un hôpital de jour dédié. Le service dispose également d'une unité d'hospitalisation conventionnelle et un Hôpital de semaine).

Le service de pneumologie et oncologie thoracique :

Il prend en charge toutes les pathologies respiratoires à l'exception des greffes pulmonaires réalisées à Lyon (mais dont toutes les complications bronchiques éventuelles sont traitées dans le service). Le service est un centre de compétence pour les maladies pulmonaires rares et les maladies neuromusculaires et une référence nationale pour l'activité de

bronchoscopie et la pathologie de la plèvre. Le service regroupe ses activités ambulatoires au sein d'un plateau de consultation, d'un HDJ de chimiothérapie, d'un secteur d'endoscopie bloc et hors bloc. L'activité d'hospitalisation comprend deux unités d'hospitalisations conventionnelle et une unité d'hospitalisation de semaine.

Le service SOMeP : Soins Oncologiques de supports et Médecine palliative :

Ce service intègre et coordonne quatre entités clés (hospitalisation conventionnelle, hôpitaux de jour, équipe mobile, et consultations), au sein d'un parcours de soins et d'un lieu identifié, afin de :

- Optimiser la fluidité des parcours en supprimant les ruptures entre les phases de prise en charge.
- Mutualiser les compétences et favoriser la polyvalence des professionnels autour des besoins des patients.
- Renforcer la lisibilité de l'offre pour les patients, les familles et les équipes soignantes.

Services transversaux : la plateforme de parcours en cancérologie et Gestions transversales :

Ces services regroupent les unités fonctionnelles transversales :

- le dispositif de plateforme de coordination regroupant l'ensemble des professionnels paramédicaux de coordination en cancérologie (IDE ou MER « pivots », IDE de coordination et consultations) qui œuvrent afin de fluidifier et coordonner les prises en charges des patients au travers l'ensemble des filières de cancérologie du pôle et hors pôle mais également dans le réseau extra hospitalier ou entre d'autres établissements dont le dispositif AJA (adolescent et jeunes adultes)
- le parcours de coordination d'Oncogériatrie
- les programmes d'éducation thérapeutiques
- l'espace « au fil de la ligue », un espace dédié aux usagers et leurs aidants.
- un centre de prélèvements spécifiques aux particularités oncologiques et hématologiques (réalisation de saignées...) en complément des centres de prélèvement relevant du plateau de biologie.
- un guichet unique de dépistage et diagnostic : « CancerDiag »

ORGANIGRAMME et EFFECTIFS DU SERVICE

Le cadre supérieur de pôle est nommé par le Directeur Général sur proposition du directeur Général Adjoint et de la Coordinatrice Générale des Soins

Liaisons hiérarchiques :

- Le directeur Général, Monsieur Olivier BOSSARD ;
- Le Directeur Général Adjoint, Monsieur Mickaël BATTESTI ;
- La Coordinatrice Générale des soins, Madame Véronique DEVREUX
- La Directrice des Soins, Madame Isabelle GOUTAUDIER.

L'équipe d'encadrement du pôle M & C est constituée de 14 cadres de santé.

Le pôle bénéficie d'un temps dédié d'adjoint au cadre sur des fonctions d'assistant(e) au CSS de pôle.

Site d'exercice : Hôpital Nord - Bâtiment C et bâtiment K

Le pôle M & C compte environ 500 ETP non médicaux répartis sur plusieurs métiers : cadres de santé, IDE, IPA, Aides-soignants, MER, ASH, Ingénieurs, AMA, adjoints administratifs, kiné, APA, socio esthéticienne, assistantes sociales, diététiciennes, psychologues.

MISSIONS GENERALES DU POSTE

Les missions principales du cadre de Santé Supérieur de pôle reposent sur :

1. Le management stratégique du pôle clinique en collaboration avec le chef de pôle et le directeur délégué du pôle :
 - Participer à l'élaboration, à la déclinaison et au suivi du projet de pôle, en articulation avec les orientations stratégiques de l'établissement.
 - Accompagner le chef de pôle et le directeur délégué dans le pilotage stratégique et organisationnel du pôle et contribuer à la préparation des arbitrages et des décisions.
 - Fédérer et mobiliser les équipes d'encadrement autour des priorités du pôle et favoriser une culture commune médico-soignante et managériale.
 - Animer la dynamique du pôle autour de l'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, en lien avec les professionnels et les directions concernées.
 - Impulser, accompagner et coordonner les projets structurants du pôle, depuis leur conception jusqu'à leur mise en œuvre et leur évaluation.
 - Coordonner les activités et projets transversaux entre les différentes unités et secteurs du pôle afin de favoriser la cohérence des pratiques, la fluidité des parcours et l'efficacité des organisations.
 - Identifier les interfaces, les complémentarités et les axes d'amélioration entre les services et accompagner les évolutions organisationnelles nécessaires.
 - Contribuer à l'élaboration et au suivi des indicateurs d'activité, de qualité, de ressources et de performance du pôle.
 - Analyser les résultats et les écarts, identifier les points de vigilance et proposer, en concertation avec les acteurs concernés, les actions correctives ou plans d'amélioration adaptés.
 - Participer à la préparation et à l'animation des instances et temps de pilotage du pôle, notamment les réunions de gouvernance, revues de projets et revues de performance.
 - Assurer une fonction d'interface entre la gouvernance du pôle, l'encadrement de proximité, les équipes médico-soignantes et les directions fonctionnelles.
 - Contribuer à l'anticipation des évolutions de l'activité et des organisations et accompagner la conduite du changement au sein du pôle.
2. La Collaboration et la mise en œuvre de la politique de soins:
 - Décliner la politique de soins à partir du projet d'établissement, sous l'autorité de la direction des soins.
 - Décliner le projet de soins institutionnel au sein du pôle d'activité en développant la démarche qualité.
 - Mettre en place une politique de communication dans un objectif de cohérence des organisations et de cohésion des équipes.
 - Formaliser le projet de soins infirmiers à partir des orientations retenues et des ressources disponibles.
 - Faire adhérer les équipes au projet d'établissement.
3. Le Management et gestion des ressources humaines:
 - Manager l'équipe d'encadrement en responsabilité.
 - Gérer le personnel paramédical en liaison étroite avec la direction des ressources humaines.
 - Participer à la politique d'attractivité et de fidélisation des cadres et des professionnels non médicaux.
 - Participer à la définition des besoins du personnel dans le respect du cadre budgétaire de l'établissement.
 - Participer à la gestion prévisionnelle des métiers et des compétences.
 - Affecter les personnels aux différents services, étudier les demandes de mobilité professionnelle.

- Contribuer à la mise en place de la politique de promotion professionnelle et encourager la montée en compétences des équipes.
 - Participer à la définition du plan de formation pour les besoins des professionnels.
 - Organiser l'accueil et l'intégration des nouveaux personnels dans les services, planifier avec l'encadrement les objectifs qu'ils doivent atteindre.
 - Contribuer à la politique des stages : recrutement des stagiaires, intégration dans les services, tutorat, organisation des examens de pratiques professionnelles, gestion des relations avec les centres de formation.
4. La qualité et la gestion des risques:
- Veiller à l'application des textes relatifs à la prévention des risques aux différentes catégories de personnels et aux actes concernés par la définition de plans d'action et de prévention.
 - Participer à l'évaluation des risques professionnels.
 - Mettre en œuvre les actions définies dans le cadre de la politique qualité.
 - Participer à l'élaboration et la mise en œuvre des outils qualité sur le pôle: audits, tableaux de bord, indicateurs, enquêtes...
 - Garantir le respect des protocoles et des procédures.
 - Participer à l'identification des risques prioritaires et à leur hiérarchisation.
 - Procéder à l'évaluation des actions et procédures mises en place.
 - Participer à la politique qualité-gestion des risques.
 - Participer aux différentes démarches d'évaluation du programme d'actions qualité.
5. La coordination de la recherche et de la formation, soit en pratique :
- Assurer le recueil des besoins en termes de formation et d'évolution auprès des professionnels paramédicaux.
 - Participer à la politique de développement de la recherche paramédicale, des pratiques innovantes, des coopérations entre les professionnels de santé et veiller à leur diffusion au sein de l'établissement.

PRE REQUIS A LA FONCTION

- Poste de Cadre supérieur de santé titulaire
- Avoir une expérience managériale de cadre de santé.

SAVOIRS

- Avoir une connaissance en matière de législation professionnelle et hospitalière ;
- Avoir connaissance de l'évolution des politiques de santé et des nouvelles missions de l'hôpital ;
- Avoir connaissance de la politique qualité et de la gestion des risques.

SAVOIR FAIRE

- Aptitudes à l'animation d'équipe et à la conduite de projet ;
- Aptitudes à élaborer des tableaux de bord, des outils de suivi d'activité, des indicateurs ;
- Capacité à gérer la complexité ;
- Capacité à travailler sur les projets du pôle ;
- Capacités d'analyse et de synthèse ;
- Capacité de reporting efficace.

SAVOIR ETRE

Compétences managériales :

- Sens de la négociation ;
- Sens des responsabilités ;
- Sens de l'exemplarité ;
- Impartialité ;
- Capacité d'écoute ;
- Respect d'autrui ;
- Force de conviction (savoir argumenter) ;
- Diplomatie ;
- Sens de l'organisation et des priorités ;
- Sens du travail en partenariat ;
- Savoir représenter la fonction.

Capacités personnelles :

- Maîtrise de soi ;
- Curiosité intellectuelle ;
- Créativité ;
- Esprit positif ;
- Disponibilité ;
- Engagement professionnel ;
- Capacité d'adaptation ;
- Rigueur ;
- Persévérance ;
- Efficacité / dynamisme ;
- Honnêteté intellectuelle ;
- Esprit critique ;
- Discrétion ;
- Loyauté.

HORAIRES et CYCLE DE TRAVAIL

- Le cadre supérieur organise ses journées de travail et régule ses horaires en fonction de l'activité et des nécessités de service ;
- Repos hebdomadaire fixes : samedi et dimanche ;
- Jours RTT : décompte forfaitaire ;
- Congés annuels : 28 jours ;
- Participation aux astreintes des cadres du CHU et CSS du CHU les Week end et jours fériés selon la procédure mise en place.